

**MAIRIE DE LAIZ**

Séance du 8 octobre 2024

<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 15 Excusé(e)s : 3 Présents : 12 Votants : 12 Pouvoir : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre le 8 octobre et à 20h30, le CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué le 30 septembre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Sébastien SCHAUVING, Maire</p> <p><u>Etaient présents :</u> M. Sébastien SCHAUVING, Mme Sylvie MARECHAL-GOYON, M. Fabrice DESPLANCHES, M. Jean-Louis CHALOIN, Mme Nelly SALLET, M. Fabien LOPES, M. Francis BOURGEOIS, Mme Christelle GEOFFROY, M. Alexandre MUZY, M. Franck TEPPE, Mme Marie-Pierre FONTMORIN, M. Francis VISCOVI</p> <p><u>Etaient absents :</u> Mme Michelle GOYON, Mme Véronique SILVI, Mme Jocelyne KOROSSEC</p> <p><u>Secrétaire de séance :</u> Mme Sylvie MARECHAL</p>
--	---

PROCES VERBAL - CONSEIL MUNICIPAL – 8 OCTOBRE 2024**Ordre de la séance****Ordre du jour :**

Approbation du dernier compte-rendu

Délibérations :**Divers :**

- Compte-rendu de réunions
- Informations diverses
- Présentation projet bibliothèque par l'association
- Visite du sénat

Le compte-rendu du 21 août 2024 a été approuvé.

Divers :

Monsieur le Maire informe que la commune a été sollicitée par un administré pour régler une facture de bornage totale ou partielle. Après avoir échangé avec les membres du conseil, il a été décidé à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande.

Monsieur le maire propose aux membres du conseil de réorganiser les activités sportives du dimanche. Des activités ponctuelles seront proposées à la place. Une information sera diffusée en ce sens.

Monsieur le maire informe que le local des pompiers sera à la disposition du Comité des fêtes, du Sou des écoles et du fleurissement pour stocker le matériel. Les membres des associations sont satisfaits de cette décision et demande l'ajout d'un réfrigérateur et d'un congélateur.

Monsieur le maire informe qu'à ce jour, une participation financière de 5 euros est versée aux agents pour atténuer le coût de la complémentaire santé. Il précise que d'ici 2026 cette aide sera portée à 15 euros. Afin de lisser ce montant, il est proposé de verser 10 euros par mois pour l'année 2025. Une délibération sera proposée en ce sens lors du prochain conseil municipal.

Travaux :

- Alarme de la mairie changée
- Système de chauffage en cours

Monsieur le Maire rappelle des dates importantes :

09/10 Présentation du projet voie cyclable au département
09/10 Visite de jardins originaux avec le SMIDOM : Valérie Alami
10/10 Réunion publique SIEA / Commune sur la fibre
12/10 Dictée octobre rose à Crottet
13/10 Puces des couturières
17/10 Exposition bibliothèque sous le préau de dessins, thème Pareil / Pas pareil
28/10 Conseil communautaire
09/11 Election miss Val de Saône
11/11 Commémoration du 11 novembre (départ de la mairie à 11h)
16/11 Atelier création de Noël
17/11 Repas CCAS

La séance est levée à 22h45

Le secrétaire de séance

Mme Sylvie MARECHAL

Le Maire,

Monsieur Sébastien SCHAUVING